

Quatrième Session, Dix-huitième Parlement, 3 George VI, 1939.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 146.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1940.

**ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 2 JUIN 1939.**

OTTAWA

J.-O. PATENAUDE, O.S.I.

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI